

Contact entre deux langues à travers les siècles: le français et l'allemand

A Thesis Presented to the Honors Tutorial College, Ohio University

In Partial Fulfillment of the Requirements for Graduation from the Honors Tutorial
College with the degree of A.B. in French

Peter Andrews

Table de Matières

Introduction	1
L'histoire du français du latin aux Serments de Strasbourg	2
L'histoire de l'allemand	7
L'histoire de l'Alsace	19
La politique linguistique de nos jours	28
La présence de la consonne /ʁ/ à la fin des mots parmi des bilingues alsacien/français	36
Conclusion	47
Notes	48
Références	49

Introduction

Quand on discute l'histoire des langues, le mot "naissance" est fréquemment utilisé. Ce mot nous aide à saisir l'immensité de l'histoire, mais c'est malencontreux, parce que les langues ne sont pas des êtres humains. Une langue n'est qu'une extension d'une autre langue plus ancienne qu'elle, et cette langue n'est qu'une extension d'encore une autre langue avant. Il est difficile de donner une date exacte de la naissance d'une langue pour cette raison. Cependant, il est possible de suivre la progression d'une langue ancienne à travers les textes qui ont survécu de ces temps à nos jours. Cela est le travail d'une linguiste historique, qui a comme but de tirer des conclusions solides des données insuffisantes. C'est un travail difficile, mais les nouvelles perspectives qu'on retrouve parmi ces données nous ouvrent la porte aux vies de nos ancêtres. À la base, un grand pourcentage de personnes peut retrouver une origine commune parmi les indo-européens, un groupe de personnes qui vivaient il y a cinq milléniums. Nous ne savons pas beaucoup à propos de ce groupe, parce qu'il ne reste pas de traces des indo-européens aujourd'hui. Ce n'est pas un groupe ethnique, ni culturel, mais plutôt un groupe linguistique, dont les membres parlaient une langue plus ou moins homogène. Cette langue captive les chercheurs depuis le 18^{ème} siècle et même avant, et de grands efforts ont été faits afin de récupérer leur langue en utilisant les indices des langues descendantes.

Deux de ces langues se constituent l'intérêt principal de cette étude: le français et l'allemand. Ce sont deux langues qui ont développé en proche proximité pendant des siècles, mais qui ont des origines très différentes. L'allemand est une langue germanique, tandis que le français vient du latin. Mais grâce aux linguistes historiques, nous savons que les langues germaniques et les langues romaines partagent des racines, si on suit leurs

histoires de près. Cette thèse va aborder d'abord le développement du français, et ensuite celui de l'allemand. Je vais me focaliser sur les interactions entre les deux langues, et aussi les similarités au niveau du développement de chaque langue. Même si les structures des deux langues ne sont pas du tout pareilles, la façon dans laquelle chaque langue a évolué n'est pas tout à fait différente. Après l'analyse historique, on va examiner les interactions plus récentes de ces deux langues, et la politique linguistique qui les entoure. Dans cette partie, je discute l'histoire de l'Alsace, une région française à la frontière allemande, une région dont la culture et la langue sont à base germanique. Enfin, je vais présenter une expérience sociolinguistique que j'ai menée en Alsace, pour montrer les effets du contact entre ces deux langues qui se manifestent aujourd'hui.

L'histoire du français du latin aux Serments de Strasbourg

La différence principale entre le français et l'allemand est évidente: le français est une langue romaine, tandis que l'allemand est une langue germanique. Mais le français n'est pas tout à fait pareil aux autres langues romaines, telles que l'italien, l'espagnol, ou le roumain. Les langues italiques ne sont pas des dialectes du latin, parce que chaque langue avait des influences linguistiques différentes qui ont fait de l'effet sur la langue que les autres n'ont pas éprouvé. Selon Dauzat (1953), le français est plus éloigné du latin, parce qu'il a subi des changements grâce aux grandes influences du substrat linguistique de la région. Il s'agit de l'influence du gaulois, un rameau de la famille celtique. Cette langue a pénétré la région vers 1 000 av. J.-C., quand de grandes migrations des peuples celtiques avaient lieu. En 58 av. J.-C., César a mobilisé son armée afin de conquérir la Gaule. Il s'est allié avec des tribus gauloises pour accomplir cette tâche, y compris la tribu Aedui, sous prétexte de protéger le peuple gaulois des Helvètes,

qui envahissaient la région. Mais en vérité, César voulait conquérir les tribus celtiques pour développer son empire et propager la langue et la culture romanes aux nouvelles régions.



Figure 1: Carte de la marche des armées romaines de 58 à 52 av. J.-C.

Vercingétorix, le chef de la tribu Arverne, a essayé de mettre fin au plan de César, mais sa résistance est venue trop tard pour vaincre les armées romaines. César a battu Vercingétorix après quelques années de résistance, et il a conquis les peuples celtiques qui vivaient dans la région. Après les conquêtes de César, le gaulois a été remplacé par le latin. La langue latine était propagée par les soldats, les commerçants, et les citoyens romains qui peuplaient la région après la défaite de Vercingétorix. Le gaulois a vite commencé de décliner, à cause de ces catalyseurs linguistiques qui apportaient le latin partout en Gaule. Pendant les cinq siècles où l'Empire romain tenait le pouvoir en

Gaulle, la variété du latin parlée par les gens ordinaires montrait une influence gauloise considérable. Par exemple, les noms des lieux, les noms des cours d'eau, ainsi que des changements de prononciation avaient lieu. Au niveau lexicque de la langue, il n'y a pas beaucoup de mots gaulois qui restaient. C'est un exemple de l'effet d'un substrat linguistique; le gaulois existait déjà comme langue des gens ordinaires dans la région. Par conséquent, le latin parlé par ces gens a été influencé par le substrat, bien que la langue résultante, le gallo-romain, soit très similaire aux autres variétés de la langue latine, parlées à travers l'empire (Brill, 2006, p. v).

Bien que le gaulois ait beaucoup influencé le système phonétique de la langue française, elle est quand même à la base une langue romaine. Le système des voyelles et des consonnes vient directement du système phonétique du latin. Cependant, le français a fait des contributions importantes au système. Les voyelles *u* et *eu*, ainsi que les voyelles nasales, ont été ajoutées au système, des additions qui représentent les différences principales entre le latin et le français. En plus, les spirantes *v*, *z*, *ch*, et *j*, se trouvent en français, mais pas en latin. Au niveau lexicque, le français ressemble beaucoup aux autres langues romaines, parce qu'il suit les mêmes règles de dérivation des mots latins que l'espagnol et l'italien suivent. Un grand nombre de mots français ont des racines en latin, bien qu'ils aient subi des changements phonologiques selon les additions phonétiques du français. La grammaire du français, très similaire à celle d'autres langues filiales du latin, diffère fortement à celle du latin. Le système flexionnel du latin, qui emploie les suffixes pour marquer le cas d'un mot, a été remplacé par un système analytique. C'est une progression naturelle pour une langue; en grande partie pour des raisons phonologiques, les suffixes qui marquent le cas se détériorent à cause de leur position à la fin du mot, et

les outils grammaticaux tels que les prépositions prennent leur place. L'Empire romain a joué un grand rôle dans le développement de la langue française, mais il n'était pas la seule influence. D'autres empires ont peuplé la région gauloise à travers les siècles après la chute de Rome, et chacun a laissé une impression sur le français. Mais l'empire qui a joué le plus grand rôle était celui qui a prêté son nom à la France: les Francs.

Les Francs sont venus de la rivière Rhin pour conquérir la Gaule, menés par leur roi Clovis. À la fin du 5ème siècle, les conquêtes de Clovis touchaient la frontière de l'Espagne et le royaume wisigoth. Les Gaulois vaincus n'étaient pas forcés de parler la langue des Francs, le francique. Cette langue s'est propagée seulement dans les régions où la présence franque était la plus grande, par exemple au nord-est de la Gaule. Cette influence se manifeste aujourd'hui dans la région d'Alsace; la présence germanique de la région se trouve partout. L'influence la plus frappante est la contribution lexicale que le francique a fait. Dauzat (1953) cite les mots suivants comme mots d'origine francique ou bien germanique (p. 34-5): *bleu, jaune, brun, bacon, hache, jardin*, et un grand nombre d'autres. Il faut constater que ces mots sont non seulement très divers, mais aussi très basiques. Il est clair que les emprunts franciques en gallo-romain sont nombreuses et importantes. Le gallo-romain continuait à se simplifier morphologiquement, grâce à la détérioration du système de déclinaison. Pour éviter les ambiguïtés de cas, le français commençait à employer d'autres outils grammaticaux. Bien sûr, les connaissances de l'ancien français que nous avons aujourd'hui ne représentent pas forcément la langue parlée, parce qu'il n'y en reste aucune trace. C'est plutôt à travers les textes écrits qu'on peut commencer à reconstruire une approximation de la langue. On trouve un bon exemple de la langue écrite de l'époque dans les Serments de Strasbourg.

Lorsque les Serments de Strasbourg ont été écrits en 842, tous les peuples germaniques au côté ouest de la rivière Rhin parlaient une forme de l'ancien français. Les Serments de Strasbourg sont considérés comme le premier exemple de la langue française, bien que le texte soit presque incompréhensible à un Français aujourd'hui. Il s'agit d'un traité entre deux petit-fils de Charlemagne, Charles le Chauve et Louis le Germanique, écrit afin d'allier les deux contre leur frère Lothaire, qui était empereur d'Occident. Charles a utilisé la langue germanique de son frère Louis pour jurer, pour que les soldats de son armée comprennent les Serments. De la même façon, Louis a prêté serment en la langue de Charles, une ancienne variété du gallo-romain.

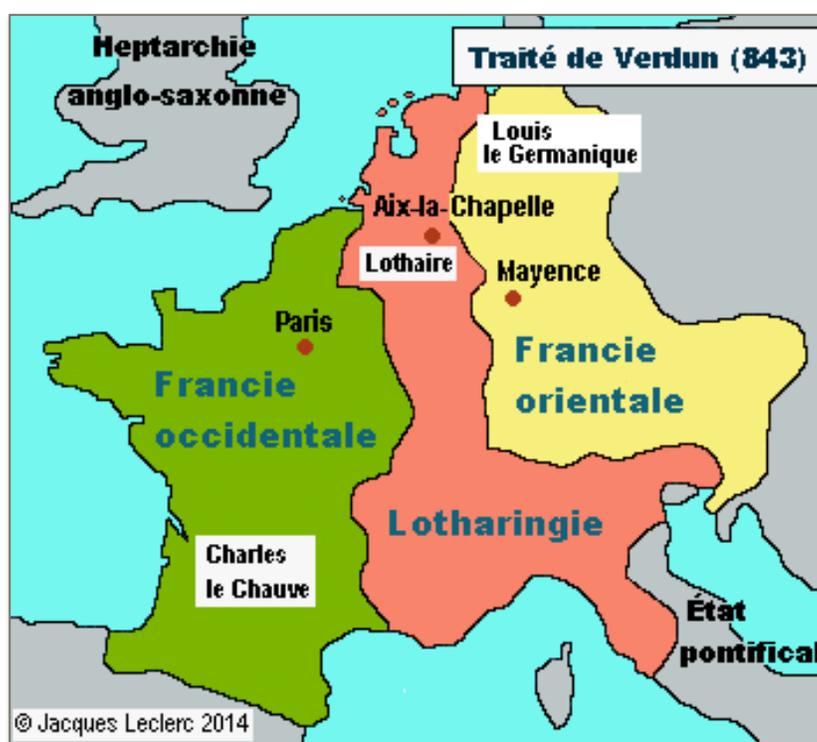


Figure 2: Carte des royaumes des trois frères, Charles, Lothaire, et Louis.

Évidemment, on peut tirer la conclusion que le gallo-romain et le germanique n'était pas réciproquement compris. Ce fait indique que l'Empire carolingien se décomposait petit à petit aux groupes linguistiques différents en 842. La langue française

se séparait du latin; elle développait, distincte mais en proche proximité des dialectes germaniques, une langue romane avec des influences celtiques, dont le pouvoir commençait à augmenter rapidement. Les formes du langage utilisé dans les Serments ressemblent fortement aux formes latines; par exemple, *deus*, *quid*, et *nunquam* se trouvent dans le paragraphe que Louis a lu. Mais il existe aussi des nouvelles formes, adoptées du latin et influencées par la phonologie du gallo-roman. Par exemple, le nouveau pronom *il* se dérive probablement du pronom *is* en latin. Il n'y a pas de grande présence des mots germaniques dans les Serments de Strasbourg, un indicateur que la langue qui se développait à l'ouest de la rivière Rhin était à la base une langue non-germanique. Mais le gallo-roman et le germanique sont similaires dans le sens où les deux langues étaient suffoquées par le latin à cette époque-là. Bien que les Serments soient écrits en gallo-roman, le latin persistait à chaque domaine de la vie dans la région. Presque tous les documents produits à cette époque étaient écrits en latin, la langue de la littérature et de la religion.

L'histoire de l'allemand¹

On ne sait pas définitivement en quel temps les Indo-européens commençaient à migrer à travers la région baltique et la Scandinavie, mais selon les archéologues, une telle migration s'est passée entre 3 000 et 2 000 av. J-C. Ces tribus indo-européennes ont apporté leur culture et leur langue aux nouvelles régions, où elles ont développé une culture primitive de l'âge du bronze.

Il est possible qu'elles aient subjugué la civilisation qui habitait dans la région germanique avant, et lui ont imposé la langue indo-européenne. Quand une langue est remplacée par une autre, les effets inter-linguistiques sont difficiles à suivre. Mais il est

évident qu'un substrat linguistique influence la langue des conquérants de manière phonétique, lexicale, et même syntaxique. Les langues des peuples natifs de la région ont transformé la langue indo-européenne à une nouvelle langue, le proto-germanique. On appelle cette langue "proto" pour dénoter qu'il n'existe ni de

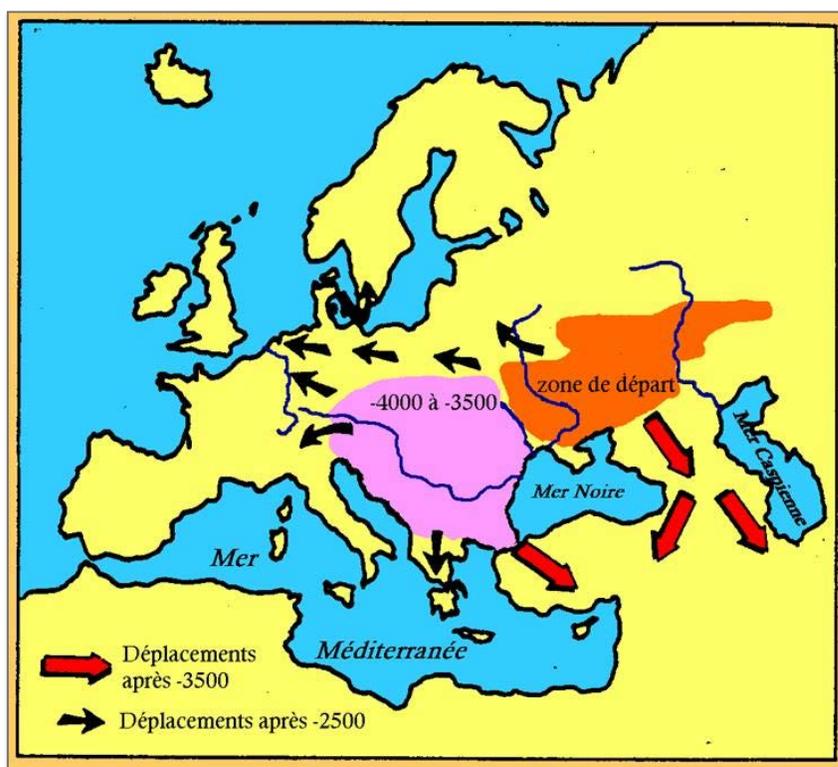


Figure 3: Carte des migrations des peuples indo-européens

documents ni d'inscriptions en proto-germanique que nous avons trouvés. Donc, comment décrire une langue dont on n'a aucun texte? Le travail des linguistes historiques est de reconstruire les langues non-documentées en consultant les langues descendantes. Grâce à ces analyses, on sait que la langue proto-germanique a subi le "premier changement linguistique" après 2 000 av. J.-C. (Waterman 1966, p. 27). Il s'agit des changements systématiques dans la langue proto-germanique, qui ont influencé tous les domaines de la langue. Au niveau phonétique, les plosives sourdes ont changé en spirantes sourdes, et des voyelles ont changé, ce qui a beaucoup transformé les sons de la

langue. Au niveau morphologique, le système de déclinaison et de conjugaison a beaucoup détérioré. Cette perte de voyelles à la fin des mots qui avaient indiqué le cas ou bien la conjugaison du mot est dû au changement d'accent que le proto-germanique a éprouvé. En indo-européen, l'accent d'un mot peut changer de place selon le contexte du mot. Après le premier changement de son, l'accent est devenu fixé au syllabe de base de chaque mot, souvent à la première syllabe. En général, les syllabes qui sont non-accentuées deviennent moins prononcées, jusqu'à ce qu'elles disparaissent. C'est pour cette raison que le système morphologique indo-européen s'est effondré, remplacé par les phrases prépositionnelles et d'autres outils syntactiques. Si on examine le système morphologique du grec ancien, on trouve que le système indo-européen a été bien préservé, peut-être grâce à l'accent variable de cette langue.

Vers 1000 av. J.-C., les tribus germaniques de la région ont commencé une grande migration qui durait jusqu'au Moyen Age. Les raisons pour cette migration varient; une population croissante, combinée aux inondations qui étaient communes dans la région, et une culture de conquête ont tous mené à cette propagation de la langue germanique à travers l'Europe. César a mis fin à cette migration en 58 av. J.-C. à la bataille de Mulhouse, qui a établi la frontière germanique au sud, à la rivière Rhin. Cette frontière a duré jusqu'au troisième siècle, lorsque les grandes migrations du *Völkerwanderungen* ont écrasé les barrières romaines. Pendant les cinq cent ans après le début de l'ère chrétienne, cinq grandes confédérations de tribus contrôlaient l'Europe centrale et l'Europe de l'ouest: les Germani du nord en Scandinavie, les Germani de l'ouest entre les rivières Oder et Vistula, les Germani de la mer du nord, les Weser-Rhine Germani de la région de la rivière Rhin, et les Elbe Germani. Les peuples de ces cinq confédérations

utilisaient un alphabet runique qui s'appelle *futhork*, un nom dérivé des cinq premières lettres de l'alphabet. Les exemples du *futhork* sont tous des inscriptions sur les objets amovibles qui ont été créés vers le deuxième siècle (Chambers et Wilkie, 1970, p. 27). Il est possible que cet alphabet soit une dérivation de l'alphabet étrusque, une langue qui n'appartient pas à la famille indo-européenne. Il existait des versions différentes du *futhork*, y compris une version germanique, une version anglo-frisonne, et une version scandinave. Les runes en Allemagne datent du 9ème siècle, tandis que les runes en Angleterre ont été presque toutes détruites par les Normands, à cause de leur association païenne. Ces inscriptions runiques sont essentielles pour une analyse des racines de la langue allemande, parce qu'elles sont presque les seules sources principales de la langue des tribus germaniques qui existent. Au quatrième siècle, l'histoire de la langue devient un peu plus claire, grâce à un évêque de l'Église catholique.

L'évêque Ulphilas, l'évêque des Visigoths, est né en 311. Cet homme a créé le seul document considérable en le dialecte du germanique de l'est que nous avons aujourd'hui. Avant le troisième siècle, la plupart de Visigoths avaient été convertis au christianisme par les Romains. Jusqu'à ce point, ils utilisaient l'alphabet runique comme langue écrite. Ulphilas s'est rendu compte de ce problème, et par conséquent il s'est mis à traduire la Bible. Il a créé un alphabet pour représenter la langue des tribus germaniques de la région, en utilisant l'alphabet romain. Il a ajouté des lettres grecques pour combler les trous où l'alphabet romain ne convenait pas. Cette traduction de la Bible était très répandue à travers la région, et du coup l'alphabet de Ulphilas s'est propagé (Chambers et Wilkie, 1970, p. 27-8). On peut beaucoup apprendre à propos de la prononciation germanique en examinant les lettres qu'il a choisies. Les différences en orthographe et les

interprétations de chaque scribe qui utilisait l'alphabet peuvent nous montrer la variation dans la prononciation des sons dans la région. Cet alphabet s'est répandu d'autant plus que la période de *Völkerwanderungen* avait lieu du 4ème siècle jusqu'au 6ème siècle. Pendant cette période de grandes migrations des peuples germaniques, les tribus se sont déplacées à grande vitesse à travers le continent européen. Ces grands mouvements avaient des grandes conséquences linguistiques. Par exemple, les Lombards et les Franks de l'ouest ont abandonné leur langue germanique en faveur des langues romaines. En plus, les Goths et les Vandals se sont unis en une grande tribu, donnant naissance à pleine d'opportunités pour contact entre les dialectes de chaque tribu. Ces interactions sont importantes pour la langue parlée, parce qu'elles mènent à des changements de prononciation grâce au mélange des deux langues. Quant à la langue écrite, des missionnaires irlandais et anglais ont apporté l'écriture insulaire à la région. Il existe encore aujourd'hui de belles enluminures écrites en cette écriture, un symbole du christianisme irlandais.

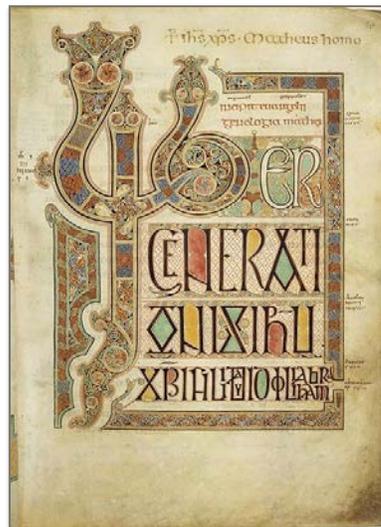


Figure 4: Folio 27 des Évangiles de Lindisfarne, une enluminure avec l'écriture insulaire.

L'écriture insulaire était remplacée en Europe de l'ouest au 9ème siècle par la minuscule Caroline, sous l'ordonne de Charlemagne. Cette écriture était très convenable pour écrire en l'alphabet romain, grâce à la forme des lettres. Presque tous les textes gothiques qui nous restent aujourd'hui sont écrits avec cette écriture. À travers les siècles suivants, l'écriture a beaucoup développé; les lettres sont devenues plus angulaires et plus artistiques. Au 13ème siècle, l'écriture est devenue une véritable genre d'art, et le style suivait les cathédrales gothiques de cette époque. En même temps que l'écriture insulaire arrivait en Allemagne, les Francs devenaient de plus en plus puissants. Presque toutes les tribus germaniques se sont unies sous leur étendard, un exploit incroyable étant donné l'immense population. Pendant le 5ème, 6ème, 7ème, et 8ème siècles, les scribes gaulois dans la région faisaient face à un problème similaire à celui que Ulfilas a rencontré au 4ème siècle. L'alphabet de la langue des gens ordinaires, le latin vulgaire, ne se prêtait pas à la phonologie germanique. Par exemple, la fricative uvulaire [x] en allemand n'avait pas de son correspondant dans l'orthographe latin. Les scribes ont choisi la lettre *h*, une lettre qui n'avait pas vraiment de valeur phonétique. Par conséquent, cette lettre est devenue le *h* aspiré, qui aujourd'hui empêche l'élision aux mots qui commencent en *h* aspiré. Les différences orthographiques entre les scribes de cette époque nous aident aussi à mieux comprendre les textes qui existent encore aujourd'hui en ancien français.

Non seulement les langues ont changé pendant cette période, mais aussi la culture et la vie quotidienne. Le commerce a beaucoup décliné pendant l'empire Caroline et le Saint-Empire romain germanique, par rapport à l'ancien empire romain. Pour cette raison, la plupart des gens habitaient des petits villages fermiers, sous un système féodal, et ne communiquaient pas vraiment avec les autres villages. Les gens ordinaires n'avaient

pas besoin d'une langue standard, parce qu'il suffisait de communiquer avec les gens du village. De l'autre côté, le clergé était une population qui avait besoin d'une langue commune pour communiquer. Mais le latin était sans exception la langue parlée aux églises, et par conséquent les langues germaniques ne pénétraient pas à ce domaine. Mais au neuvième siècle, les moines, qui parfois n'étaient pas très familiers avec le latin, commençaient à traduire les textes religieux latins en haut allemand. Aujourd'hui, il n'existe pas de documents qui nous montrent la langue parlée de cette période, parce que le haut allemand n'était pas encore très répandu. En plus, il est difficile de déterminer si les caractéristiques linguistiques qu'on constate dans les documents sont représentatives de la langue. Par exemple, on ne sait pas si un mot utilisé dans ces documents est vraiment le mot qui convient en haut allemand, ou bien si c'est une imitation du texte latin. Pour cette raison, on ne peut pas tirer de grandes conclusions à propos de la structure de la langue. Les moines qui traduisaient ces textes étaient très ingénieux; souvent, ils ont créé de nouveaux mots pour saisir toutes les connotations d'un mot latin. Bien qu'il soit difficile de déterminer précisément la structure du haut allemand, on sait que la langue a subi un grand changement phonologique juste avant le 9ème siècle: la mutation consonantique du haut-allemand. Il s'agit d'un changement de son qui a affecté les consonnes occlusives de la langue, avec une grande influence qui a commencé au sud, parmi les Bavarois, un effet qui était de plus en plus réduit au nord de la région.

Au 12ème siècle, le moyen haut-allemand commençait à développer. Cette langue n'est pas très différente au haut-allemand; la langue a subi des changements de voyelles, mais en grande partie, la langue n'a pas beaucoup changé. Mais du côté sociolinguistique, le moyen haut-allemand a mieux réussi comme langue standard, grâce à la littérature. Au

sud de la région, où on parlait le moyen-francique, un dialecte du haut-allemand, une culture riche littéraire prospérait entre les années 1150 et 1180. Cette culture s'est produite grâce à la culture courtoise établie par Frederick I Barbarossa et Henry VI. Les poètes de cette époque voulaient que leur poésie soit comprise par tout le monde dans la région, et par conséquent ils évitaient d'utiliser les formes locales. Le résultat était une langue littéraire qui pouvait être transposée aux autres dialectes, c'est-à-dire une langue de plus en plus standard. L'aristocratie a promu cette langue à travers les cours de la région, mais le moyen haut-allemand manquait quelque chose encore. La langue n'a pas développé de ressources lexiques dont les gens ordinaires avaient besoin, et du coup la langue n'est pas devenue la langue standard. Cependant, son succès parmi l'aristocratie a apporté du prestige à la langue, de manière à ce qu'une langue standard descendue du haut-allemand soit la plus probable. À part du succès littéraire du moyen haut-allemand, la première loi impériale en allemand a été écrite en 1235. Cent ans après, en 1336, les villes de Göttingen, Munden, et Northeim se sont alliés, avec un traité écrit en allemand. Même si les différences linguistiques entre le haut-allemand et le moyen haut-allemand sont peu, il existe une divergence à propos de l'utilisation des deux langues (Chambers et Wilkie, 1970, p. 34). Dans une région de plus en plus mobile et commerciale, les gens ordinaires commençaient à avoir besoin d'une langue standard. Passons maintenant au nord de la région, où une telle langue était en train de développer.

Pendant la période entre 1100 et 1450, la Ligue hanséatique contrôlait tout le commerce de la région baltique. Cette association de villes marchandes utilisaient une langue standard qui s'est développée à travers les années afin de faciliter le commerce entre les villes. La Hanse est un bon exemple d'une population qui a besoin d'une langue

standard, une mode de communiquer efficacement. Le droit de Lübeck a été écrit en 1294 en cette langue standard, une étape importante qui a contribué au prestige de cette langue. Le droit de Lübeck est un ensemble de privilèges commerciales et sociales qui s'appliquaient à la ville libre de Lübeck et à toutes les villes de la même région. Cette liste de privilèges était prise comme modèle par les régions voisines, ce qui a beaucoup aidé à faire propager la langue standard de la Ligue Hanse (Waterman, 1966, p. 118). Cela représente une des premières fois qu'une langue germanique a été employée comme langue internationale. Mais au 15^{ème} siècle, le haut allemand commençait à le remplacer, bien que la langue Hanse ait contribué des mots du vocabulaire au haut allemand. Il ne faut pas oublier que la Hanse se situe au nord du pays, autour de la mer Baltique. Historiquement, c'est une région qui parlait le bas allemand, tandis que les variétés du haut allemand ont été parlées au sud de la région. Cela montre la propagation du haut allemand, grâce à la culture courtoise, qui a beaucoup contribué à la diffusion de cette langue. En même temps que la Ligue Hanse dominait le nord de la région, de grands changements linguistiques avaient lieu en Autriche.



Figure 5: Carte de la Ligue Hanséatique.

Au 14^{ème} siècle, Charles IV a établi sa cour impériale à Prague, et ensuite il a choisi Johann von Neumarkt comme chancelier. Ce dernier a beaucoup influencé la langue des chancelleries de Prague, parce qu'il a ordonné que la langue parlée et écrite aux chancelleries soit strictement réglementée. À l'époque, la taille de la région germanophone croissait rapidement, grâce aux efforts coloniaux de Charlemagne. Un grand nombre de chevaliers et de missionnaires voyageaient à l'est, au-delà de la rivière Elbe pour conquérir du nouveau territoire à l'est de la région. Bien que le clergé et l'aristocratie jouent encore de grands rôles dans la vie, le commerce devenait de plus en plus central pour les gens ordinaires. Les familles urbaines patriciennes et les artisans tenaient le pouvoir dans la société, parce qu'ils contrôlaient l'argent à travers l'empire. Il n'était plus possible de parler son dialecte et d'utiliser le latin pour l'administration du pays. La langue des chancelleries jouait ce rôle à l'époque, parce que c'était une langue standard qui était réglementée par le gouvernement. Mais plus que les chevaliers et les missionnaires de l'Allemagne centrale et de la région immigraient à l'est, plus que les langues de chaque région se mêlaient au nouveau territoire à l'est. Ce mélange de langues est devenue un nouveau dialecte standard colonial, qui possédait des caractéristiques du haut allemand, du moyen allemand, et du bas-allemand. En même temps, la Saxe est passée sous contrôle de la Maison de Wettin, une dynastie puissante allemande. Ce changement de pouvoir a mené au développement d'un nouveau centre de commerce à Leipzig, et aussi un centre académique et culturel à Erfurt. Ce développement a encouragé le succès de la langue coloniale comme langue standard de commerce; la langue coloniale est devenue la langue standard commerciale et la langue parlée en Allemagne de l'est. À la fin du 15^{ème} siècle, Martin Luther a beaucoup popularisé cette

langue à travers le continent lorsqu'il a écrit sa traduction de la Bible en utilisant le dialecte saxe. Cette version de la langue allemande s'est enracinée facilement au centre du pays, où les gens ordinaires parlaient déjà une langue très similaire à celle de Luther. Cependant, les gens au sud de la région se sont opposés à cette langue, du fait que c'était une langue très différente à la langue native de la région, en plus des sentiments anti-Réforme.

Les efforts de Martin Luther ont été repris au début du 17^{ème} siècle par Martin Opitz, le poète le plus célèbre de l'époque. Opitz s'est mis à créer des règles de grammaire et de structure pour standardiser l'allemand, prenant la langue de Luther et des chancelleries comme modèle. En plus de grammaire et structure, Opitz abordait aussi le sujet, le style, et le mètre de la poésie, ce qui avait comme conséquence une grande influence sur les poètes qui suivaient pendant une centaine d'années. Grâce à Luther et Opitz, la langue allemande est devenue une langue standard internationale, reconnue à travers le continent comme langue de culture et d'éducation. Depuis lors, l'histoire de l'allemand est devenue une histoire de survie face aux autres langues principales d'Europe, y compris le français et le latin. Pendant le règne de Louis XIV (1654-1715) le français possédait un grand prestige, particulièrement aux cours allemandes, où les membres de l'aristocratie employaient la langue pour se démarquer des gens ordinaires. C'était dangereux pour la jeune langue allemande, qui n'était pas tout à fait solidifiée comme langue officielle de la région germanique. Mais grâce à la culture littéraire allemande en pleine croissance à l'époque, en plus que la haine patriotique de Napoléon, l'allemand était capable de retenir le titre de langue standard de la région. Les derniers bastions du latin étaient les universités, et la vie académique ou religieuse en général. Les

mouvements intellectuels du 17^{ème} et 18^{ème} siècle ont mené à un renouveau d'intérêt en latin, mais aussi le sujet émergent de l'allemand du Moyen Âge. Les intellectuels de l'époque s'y intéressaient fortement, et par conséquent ils sont arrivés à une connaissance plus approfondie de leur patrimoine linguistique, ce qui a beaucoup fortifié l'allemand comme langue nationale.

Louis XIV est responsable de ce prestige que le français avait gagné. Dès son règne, les auteurs et les hommes de lettres n'utilisaient plus le latin pour écrire; ils écrivaient en français à sa place. Pendant son règne, les grands auteurs, par exemple Molière, traite les dialectophones d'imbéciles dans ses comédies (Rickard 1974, p. 120). Soutenu par le mouvement littéraire, le français réussissait à la place du latin. Louis XIV fonctionnait comme le Luther du français; il a encouragé la standardisation et la propagation de la langue française pour unifier les peuples de son royaume. Quant aux régions dialectophones, il n'a pas forcé les gens ordinaires de ne pas parler leur dialecte. Tout simplement, il a ordonné que le français soit la langue officielle du pays. C'était une décision à la fois symbolique et pratique. Il savait qu'il fallait que tout son royaume parle la même langue, pour soutenir le patriotisme, mais il ne voulait pas s'aliéner les gens qui habitaient dans les régions où on parlait le catalan, ou le flamand, ou bien l'alsacien. C'est une des premières fois que la France a adhéré à l'idée de "Une nation, une langue." Plus tard, on va discuter les répercussions graves pour un régime qui ne suit pas l'exemple de Louis XIV, un régime qui essaie d'enlever la langue et la culture d'une région, et puis d'y tamponner leur propre langue.

Enfin, l'allemand était standardisé; le dictionnaire de la langue allemande le plus compréhensif a été publié entre 1852 et 1860, écrit par les frères Grimm. Cette

publication était suivie par plusieurs conférences orthographiques à travers les années, qui avaient comme but de publier une guide orthographique standardisée de la langue. Ces efforts ont beaucoup contribué à la diffusion de la langue, et le rapprochement des dialectes différents du pays. Cependant, grâce à la nature variable et fluide des langues humaines, il existe encore aujourd'hui des dialectes qui sont parlés à travers le pays. Le haut francique est parlé en francique méridional et oriental, tandis que le dialecte bavarois est parlé au sud du pays. Nous nous intéressons au dialecte qui s'appelle l'alsacien, un dialecte alémanique qui se trouve dans la région de l'Alsace, coincée entre la France et l'Allemagne. Évidemment, le français et l'allemand sont deux langues en contact; à travers les siècles, elles se sont beaucoup influencées. Dans la partie suivante, je vais discuter ces interactions du point de vue des Alsaciens, un groupe linguistique minoritaire. Un peuple très souple, ils ont subi de grands changements en politique linguistique de la région plusieurs fois pendant le 19ème et 20ème siècle. Ensuite, je vais aborder les effets pratiques de la situation linguistique en Alsace en analysant la prononciation de deux locuteurs natifs d'alsacien qui sont bilingues en français.

L'histoire de l'Alsace

L'Alsace est une région perpétuellement coincée entre deux pays, deux cultures, et deux langues: le français et l'allemand. Elle a changé de mains cinq fois à travers quatre siècles, toujours la victime d'une lutte pour le pouvoir entre deux empires prolifiques. Être contrôlé par un autre régime, c'est soumettre aux lois d'un autre pouvoir, et quelquefois il faut renoncer au patrimoine. Pour les Alsaciens, ce processus se déroule plusieurs fois même pendant la durée d'une vie. La capacité de s'adapter était essentielle pour eux; pour survivre et pour préserver leur culture, il était nécessaire de se soumettre à

ces forces l'une après l'autre. À la base, l'Alsace est une culture et une langue germanique. Mais après des grands efforts, la France a réussi à remplir la région d'une essence indéniablement française. Mais en faisant cela, la mode de vie alsacienne était menacée encore et toujours. L'impérialisme linguistique est une méthode d'assimilation qui



Figure 6: Carte la region d'Alsace entre la France et l'Allemagne.

est très efficace pour conquérir de nouvelles régions. Mais cela crée des grandes difficultés pour les gens ordinaires qui vivent dans la région. Est-ce qu'on s'assimile à la culture et à la langue de l'envahisseur pour éviter la punition, ou est-ce qu'on continue à utiliser sa propre langue, en pleine résistance. Je vais discuter l'histoire de la région pour montrer la réponse des Alsaciens à cette question impossible à travers les années.

À partir de la 5e siècle, des tribus germaniques arrivaient en Alsace-Lorraine au nord-est de la France. Les Alamans et les Franconiens se sont installés en Alsace et Lorraine respectivement, apportant leur langue et culture à la région. Ce sont les racines germaniques de la région; même 1 000 ans avant le règne de Louis XIV, la culture

allemande pénétrait dans la région. Pendant la 13^e et 15^e siècles, l'allemand standard devenait le système d'écriture pour la région; par conséquent, l'alsacien n'était pas souvent écrit. Il est difficile de reconstruire l'alsacien parlé de cette époque, parce qu'il n'existe pas beaucoup de textes écrits en alsacien, la langue vernaculaire. Plusieurs siècles après, en 1648, Louis XIV a battu la Quadruple-Alliance, qui se constituait de l'Angleterre, le Saint-Empire romain germanique, la Hollande, et l'Espagne, dans la Guerre de Hollande, et il a pris l'Alsace comme dépouilles de la guerre. Cette annexion avait des grandes conséquences pour l'Alsace et ses peuples; la France a lancé ses premières initiatives de langue dans ces temps pour faire propager la langue nationale, le français.

Pendant la période 1648-1870, l'Alsace faisait partie de la France, un nouveau pays avec une nouvelle langue. La langue officielle était le français, mais c'était seulement un changement de nom; les Alsaciens continuaient à parler l'alsacien et l'allemand en général. L'allemand n'était pas interdit; les gens qui parlaient l'allemand continuaient à le faire. En 1789, la révolution a déclenché un nouveau mode de vie et de pensée. L'ascenseur social devenait de plus en plus accessible pour le bourgeois; l'outil pour l'accéder était le français. La haute société dans les villes alsaciennes commençait à s'assimiler à la culture et la langue française. Ceux qui avaient les moyens envoyaient leurs enfants aux écoles françaises pour leur formation afin qu'ils parlent la langue qui leur permettrait de pénétrer les plus hauts rangs de société. En Alsace, la religion jouait un rôle important dans la vie. Napoléon était très populaire en Alsace, principalement en raison du Concordat de 1801. Il visait à unifier les catholiques et les révolutionnaires, par conséquent il a signé ce concordat le 15 juillet 1801 avec Pie VII. Ce concordat dit que

l'Église catholique était l'église majoritaire de la France, mais aussi que Napoléon contrôlait la plupart du système religieux en France. En plus de cet accord, Napoléon a fondé son règne sur des idées de tolérance religieuse et laïcité. Il émancipait des juifs, des catholiques, et des protestants de la même manière, pour créer une société plus laïque. Par conséquent, Napoléon était bien respecté parmi les Alsaciens en général.

Le 19e siècle était une époque de grands changements sociaux, et les événements historiques qui se sont passés en France avaient une grande influence linguistique sur les Alsaciens. La Révolution de Février en 1848 a mis fin au règne de Louis-Philippe, qui a dû abdiquer le 24 février 1848. La raison principale pour cette révolution était les conditions terribles pour les ouvriers et leur statut sous les autres. Pendant les années après la révolution, beaucoup d'ouvriers se sont tournés vers le religion, y compris les Alsaciens pauvres qui travaillaient dans les usines ou bien aux champs. À cette époque en Alsace, l'alsacien était la langue parlée, tandis que le haut allemand était la langue écrite. Le français était la langue de prestige, parlé par ceux qui avaient les moyens d'être éduquer en français. Pour les classes populaires, le français n'avait aucun importance; la plupart des ouvriers et des fermiers ne parlaient pas la langue de leur pays. Pendant les années 1820 et 1830, l'allemand était la seule langue enseignée aux écoles, et les étudiants ont fini leur formation sans un cours de français. Bien que les Alsaciens de classe populaire ne parlent pas de français en ce temps-là, ceux qui voulaient être plus respectés et plus patriotiques apprenaient le français. À l'époque de la Deuxième République, ce patriotisme était important pour monter au ascenseur social, ce qui devenait de plus en plus importants pour les français.

À la base, la francisation de l'Alsace était un processus social plutôt que politique; le français ouvrait la porte aux opportunités en France, un pays qui devenait de plus en plus capitaliste. La laïcisation du pays et le succès du Deuxième Empire colonial français en Afrique et en Asie contribuaient à un niveau de vie plus élevé pour les français. En Alsace, l'usage de l'allemand a commencé à baisser petit à petit, jusqu'à ce que tous les élèves en Alsace étudiaient et le français et l'allemand à l'école. Le français était la langue officielle de la région, même si la plupart des adultes parlaient l'alsacien comme langue native à la maison.

En 1871, après la Guerre franco-allemande et la défaite de Napoléon III, le règne du Kaiser a commencé en Alsace. Au début, les Alsaciens s'opposaient au Kaiser et aux Allemands, parce qu'ils venaient de commencer à s'assimiler à la culture et à la langue française. Mais les règles imposées sur les Alsaciens n'étaient ni strictes ni sévères. Cependant, les cours de français à l'école ont été terminés². Le Kaiser Otto Von Bismarck a permis aux Alsaciens de parler le dialecte, parce que c'était à la base un dialecte allemand. Les Alsaciens ont été accueillis par l'Empire allemand à bras ouverts comme citoyens allemands. Les similarités entre la culture alsacienne et la culture allemande, combinées à la politique efficace et tolérante de Von Bismarck ont mis fin à la résistance initiale alsacienne. Les difficultés que le gouvernement français avait éprouvées, telles que la barrière de la langue, ne se sont pas produites sous le règne allemand. Évidemment, l'entretien de la langue française n'avait pas la priorité pendant la période 1871-1918. En général, les Alsaciens n'enseignaient pas le français à leurs enfants, et l'allemand était la seule langue enseignée à l'école dans l'ensemble. Par

contribué à une fracture sociale quand l'Alsace est redevenue partie de la France. Ceux qui avaient la chance d'être éduqués en France étaient capables de trouver de bon travail et de bonnes opportunités, tandis que la classe populaire avait des grandes difficultés à s'assimiler. Cette fracture a mené au malaise alsacien, une époque de mécontentement parmi les Alsaciens. Les enfants étaient obligés d'apprendre une langue étrangère que pas beaucoup de gens parlaient dans la région, et leur dialecte est tombé à l'eau. Vingt ans après, le processus s'est reproduit encore une fois.

En 1939, l'Alsace a changé de main encore une fois quand Adolf Hitler a annexé la région au début de la Deuxième Guerre mondiale. Le gouvernement français a évacué l'Alsace avant l'arrivée des Nazis. À peu près 374 000 Alsaciens ont été déplacés, et ils ont dû laisser abandonner leur propriété et leurs affaires derrière. Les Nazis représentaient l'annexion comme une mission de sauvetage. Selon eux, les Alsaciens étaient des prisonniers de guerre, pris injustement par la France. Un concept central à l'idéologie nazie était celui de la patrie; à la base les Alsaciens étaient un peuple germanique, et par conséquent, Hitler avait le droit de libérer la région. La politique nazie dominait la vie en Alsace pendant la guerre; le processus *Gleichschaltung* était la méthode de nazification. Les Nazis contrôlaient tout: l'économie, la radio, la culture, et l'éducation. Encore une fois, les élèves n'étudiaient pas le français à l'école. Ils étudiaient plutôt l'allemand et la propagande nazie, ce qui contribuait à la perte de la connaissance du français parmi les Alsaciens. Mais il existe des grandes différences entre cette période de germanisation et celle du Kaiser.



Figure 8: Carte de l'Occupation nazie de la France.

D'abord, la durée de l'occupation nazie était beaucoup plus courte que celle de l'Empire allemand. Six ans n'est pas assez de temps pour empêcher la plupart des enfants d'étudier le français à l'école. Ensuite, quant au dialecte, les nazis encourageaient les Alsaciens de parler l'alsacien. Mais Hitler n'était pas défenseur des langues régionales; plutôt, il voulait que les Alsaciens ne parlent pas le français, la langue des envahisseurs. Par conséquent, parler français, c'était une façon de résister aux Nazis. La résistance ouverte était strictement interdite, et il n'était pas permis de s'opposer à l'idéologie des occupants. Le système policier qui a été mis en place par Hitler était efficace et étouffant. Les Alsaciens parlaient français en privé pour montrer leur mécontentement en sécurité. Il se dit que la politique stricte des Nazis a fortement contribué à la prospérité du français dans la région.

Après la guerre, la France a récupéré l'Alsace en 1945. Le gouvernement français soulignait l'importance de parler français aux Alsaciens. La propagande des Nazis a été

remplacée par celle de la France afin de standardiser la région en éliminant le dialecte.

Par exemple, la phrase “C’est chic de parler français!” était affichée à travers toute la



Figure 9: Une propagande française après la Deuxième Guerre mondiale.

région. Le lendemain de la guerre, l’administration française voulait que l’Alsace soit francisée aussitôt que possible. Les Alsaciens ne résistaient pas à ce changement, parce que l’allemand était lié à la guerre et l’occupation tandis que le français était lié à la paix et la sécurité. Ceux qui avaient étudié le français avant la guerre ont employé leur connaissance de la langue pour se frayer un chemin à travers les démarches administratives françaises, et aussi pour trouver du travail en France. Pendant le reste du vingtième siècle, le français continuait à se propager à travers la région. En 1990, une question importante s’est présentée aux Alsaciens: est-ce qu’on accepte de l’aide internationale pour préserver la langue alsacienne?

La politique linguistique de nos jours

André Weckmann et Robert Grossman étaient deux hommes politiques alsaciens en 1990 qui étaient très impliqués dans la santé de la langue alsacienne. André Weckmann était professeur d'allemand au lycée de Strasbourg Neudorf, écrivain, et un des fondateurs du parti politique *Front culturel alsacien*. Robert Grossman était homme politique gaulliste; à l'époque, il était président du *Communauté Urbaine de Strasbourg*. Le conflit entre ses deux hommes s'est produit en 1999, quand Grossman a refusé de ratifier la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Cette charte aurait permis l'Union Européenne de se mêler des affaires domestiques de la France, y compris la gestion de la langue alsacienne. Pour un gaulliste dévoué, c'était tout à fait insupportable. Weckmann et 400 intellectuels alsaciens de plus se sont unis en 1999 pour faire appel au président Jacques Chirac afin de ratifier la charte.

Quand on considère les pays de l'Europe, quelque fois on oublie la grande diversité culturelle et linguistique qui existe dans ce continent. Chaque pays se compose de plusieurs groupes culturels et ethniques, et la composition de la population change rapidement. Il ne faut pas homogénéiser un pays, sinon on risque de marginaliser les cultures et les langues qui existent à travers l'état. La Charte européenne des langues régionales ou minoritaires (ECRML) est une traité européenne adoptée en 1992 afin de protéger et faire prospérer les langues régionales de l'Europe. Après être signée, la Charte doit être ratifiée par chaque pays individuellement avant de faire effet. Cependant, la Charte pose des grands problèmes pour la France, un pays qui est basé sur l'idée de la république et l'égalité. C'est pour cette raison que le système judiciaire a refusé de ratifier la Charte en 1992. À son avis, elle enfreint la constitution française en donner la

priorité aux citoyens qui parlent une langue régionale comme langue maternelle. La langue française lie tous les citoyens français comme symbole nationale, et le gouvernement veut que l'intégrité de la République soit maintenue. Mais cet avis est problématique; quoi faire avec les enfants qui parlent une langue régionale à la maison, au marché, partout en dehors de l'école? Est-ce qu'on les traite comme enfants monolingues en français? Surement ce n'est pas un bon système éducatif, parce qu'il crée des inégalités linguistiques entre les enfants. En plus, il existe des régions, par exemple l'Alsace ou bien le pays basque, où on parle non seulement deux langues, mais trois ou quatre. Est-ce qu'on ne tient pas compte d'autres langues qui pénètrent chaque domaine de la vie? Selon les défenseurs de la Charte, les langues régionales et minoritaires font partie du patrimoine français, il ne faut pas les suffoquer en les ignorant. Ce sont des régions qui ont des difficultés très précises et ils doivent être abordées individuellement; il n'est pas possible de maintenir cette politique nationaliste de laisser tomber les langues minoritaires.

La première initiative de préserver ces langues régionales ou minoritaires s'est produite en 1951, quand la Loi "Deixonne" a autorisé l'enseignement des dialectes à travers la France. Après l'adoption de cette loi, le catalan, le breton, le basque, et l'occitan étaient reconnues comme langues régionales enseignées à l'école. Forcément, il existe beaucoup plus de langues minoritaires que ceux-là, et par conséquent d'autres langues ont été ajoutées plus tard (le corse en 1974, le tahitien en 1981, et enfin l'alsacien, le gallo, et le francique en 1992.) Cette loi montre une évolution importante du perspectif national des langues régionales. Par exemple, la Loi Deixonne autorise les étudiants de choisir une de ces langues comme langue vivante pour les épreuves du bac.

Le bac représente une méthode de mesurer l'état de préparation académique de chaque étudiant, même une évaluation du succès futur académique. Du coup, cette loi souligne le fait que la connaissance d'une langue est intrinsèquement bénéfique, et que la langue ne doit pas forcément être une langue parlée à grande échelle. Cette évolution de la mode de pensée en France à propos des langues régionales se manifeste encore une fois en 2001, quand la Délégation générale à la langue française, un corps gouvernemental qui vise à enrichir la culture et la langue française, a subi un changement de nom en "la Délégation générale à la langue française et aux langues de France." On dirait que ce changement est insignifiant, parce que les avantages pratiques pour les locuteurs de ces langues sont peu. Bien que ce changement ne bénéficie pas à ces gens, c'est une étape importante pour l'état d'esprit national et aussi l'attitude du gouvernement vers les langues minoritaires. Il est donc essentiel que nous prenions des mesures pour protéger ces langues avant qu'elles disparaissent.

À cette fin, une révision constitutionnelle a été proposée le 23 juillet 2008, à savoir l'article 75-1 qui dit, "Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France." Cette déclaration affirme que les langues régionales et les langues minoritaires représentent une partie significative de la France, une partie qui ne doit pas être ignorée. Mais l'Académie Française a rejeté cette proposition. Selon l'Académie, la proposition s'oppose à la Constitution de la République, parce que les termes de la révision déstabilisent l'intégrité de la langue française, la langue qui lie tous les citoyens du pays. Le Sénat a suivi le conseil de l'Académie, et la proposition a été rejeté. Sept ans plus tard, en 2015, le Président de la République François Hollande a essayé encore une fois de promouvoir les langues régionales en poursuivant la ratification de la ECRML. Son

projet était de modifier la constitution pour accepter la Charte, puisqu'avant le système judiciaire avait décidé que la Charte s'y oppose. Cette idée, présentée en Conseil des Ministres le 31 juillet 2015, a été rejeté par le Sénat le 27 octobre 2015. Il est clair que le gouvernement français n'est pas encore prêt à accepter les langues régionales à côté de sa langue sacrée: le français.

Cette politique linguistique est commune en Europe; les 27 états de l'Union partagent 23 langues officielles, bien qu'il existe plus de 180 langues parlées à travers le continent. Le monolinguisme est assez rare en Europe, parce que la plupart des gens doivent ajouter la langue majoritaire du pays et aussi l'anglais à leur langue maternelle. Les locuteurs natifs du basque sont de bons exemples, du fait qu'ils parlent au moins deux ou trois langues en général. Parmi les 3 million de citoyens basques, 600 000 locuteurs parlent soit le français soit l'espagnol en plus du basque. Il est évident que le basque prospère comme langue régionale, tandis que l'alsacien est en difficulté. On trouve la différence principale entre ces deux langues dans le modèle éducatif qui existe pour chacune. Pour mieux comprendre le succès du basque, il faut connaître la géographie de la région, divisée en trois parties: la Communauté autonome du Pays basque (BAC), la Navarre, et Iparraldea. La Navarre est au nord de l'Espagne, Iparraldea est au sud de la France, et la BAC se situe entre les deux. Le basque est la langue co-officielle de la BAC, du coup les enfants commencent à étudier le basque dès la maternelle. À l'école, chaque étudiant choisit entre trois modes d'enseignement. Le modèle A est dédié aux locuteurs natifs d'espagnol; cela consiste de l'enseignement en espagnol, avec un cours de basque de 4-5 heures par semaine. Ce modèle prépare les étudiants pour avoir des conversations en basque, mais leurs compétences en basque sont

assez basses. Le modèle B est traditionnellement dédié aux locuteurs natifs d'espagnol, avec l'enseignement bilingue en espagnol et basque. Ce modèle est choisi par les étudiants qui veulent être bilingues. Le dernier modèle, la modèle D, est dédié aux locuteurs natifs de Basque, avec un cours d'espagnol de 4-5 heures chaque semaine.



Figure 10: Carte des trois régions du Pays basque.

Ce modèle est la plus populaire entre les trois choix, et par conséquent le basque continue à réussir comme langue régionale.

Le succès du basque est dû en grande partie à la politique progressive de la région à propos de l'enseignement de la langue. En 1979, la situation d'enseignement était presque le même que celle de l'Alsace; seulement 5% des professeurs étaient capable d'enseigner en basque. En 2008, 80% des professeurs parlent basque, une augmentation incroyable à travers une période de seulement 29 années. Le gouvernement joue un grand rôle dans ce petit miracle, en subventionnant les ressources éducatives en basque, pour que les écoles ne soient pas obligées de dépenser beaucoup d'argent en achetant des

matériaux éducatifs en basque. C'est à la base une injection indispensable des fonds à un système éducatif qui déclinait avant, mais qui prospère maintenant. Il faut se demander, pourquoi pas suivre ce modèle en Alsace? Les deux régions représentent deux langues minoritaires, coincées entre deux pays. Mais il existe une différence fondamentale entre l'Alsace et le pays Basque, à savoir un gouvernement autonome. La BAC est gérée par un gouvernement qui a le but principal de promouvoir et protéger la culture basque. Ils ont beaucoup plus de contrôle sur la politique dans leur département que les Alsaciens. Les départements qui constitue la région d'Alsace rendent des comptes au gouvernement de la République. Même s'ils peuvent prendre des petites décisions à propos de la gestion de leur culture et leur langue, les grandes décisions sont prises à Paris. La ratification de la Charte est entre les mains du Sénat, et il existe peu d'actions que les départements alsaciens puissent prendre.

Selon Nagy (2015), il existe cinq étapes que les gouvernements européens suivent avant d'accepter la diversité linguistique dans leurs pays. La première étape consiste d'une intolérance totale de la langue, c'est à dire l'interdiction de parler la langue. Un bon exemple de cette politique se trouve après la Deuxième guerre mondiale en Alsace, quand les citoyens étaient interdits de parler leur dialecte. Cette politique vient d'une envie de totalement supprimer le dialecte, et de le remplacer par la langue nationale, le français. C'est une stratégie qui produit des résultats sombres, parce qu'il réduit beaucoup le nombre de conversations qui prennent place en alsacien et par conséquent, la langue commence à décliner. La deuxième étape est la tolérance partielle, où le gouvernement reconnaît la langue minoritaire, mais ne le soutient pas directement. Par exemple, la Loi Deixonne de 1951 n'apporte pas de grands avantages aux langues régionales, mais quand

même c'est une des premières fois que le gouvernement français a reconnu ces langues comme langues de la République. Ensuite, c'est la reconnaissance explicite, ce qui comprend la politique linguistique et la régulation de la langue. Si un pays crée une loi qui gère l'usage d'une langue, c'est une reconnaissance explicite; l'état doit reconnaître la langue. La quatrième étape est la création des droits linguistiques pour ceux qui parlent la langue minoritaire. Par exemple, au pays Basque, l'éducation en Basque est obligatoire, et chaque étudiant a le droit de cette éducation en la langue. On peut quand même choisir de réduire le nombre d'heures du cours de basque, mais il faut étudier au moins un peu du basque à l'école. Si la ECRML sera ratifiée, l'alsacien passera à la cinquième étape: le soutien de l'état. Ce soutien peut arriver sous forme de la politique nationale, ou bien du soutien financier directe. Ces étapes de Nagy (2015) proviennent un modèle solide de l'avancement d'une langue minoritaire. Mais bien sûr il faut considérer chaque langue au cas par cas. La politique qui protège et promeut le basque n'est pas forcément une bonne politique pour les Alsaciens.

Évidemment, la bonne méthode pour sauver la langue alsacienne n'est pas du tout claire. D'un côté, la ECRML apporterait des fonds essentiels pour embaucher des professeurs bilingues en alsacien, et aussi pour acheter les matériaux éducatifs. Sans ces ressources, un système éducatif en alsacien ne réussira jamais. De l'autre côté, l'éducation en dialecte puisse mettre en péril l'identité nationale française, comme soutient les opposants à la charte. Mais est-ce que cette idéologie nationaliste vaut la perte d'une langue et d'une culture? Qu'est-ce que la France sans la diversité de cultures qui se constituent, grâce à qui la France prospère aujourd'hui. Ce sont des questions à aborder avant de décider de ne pas ratifier la charte. Il ne faut pas oublier qu'il n'y a pas

vraiment une naissance d'une langue; chaque langue est la totalité des contributions d'une myriade de langues, à travers les siècles et les milléniums. C'est à dire, le français tels qu'il est aujourd'hui n'existerait pas si les langues minoritaires de la région ne contribuaient pas d'emprunts linguistiques au niveau lexicale, grammatical, et phonologique. L'alsacien, le provençal, l'occitan, et le breton ont tous fait des contributions démontrables à la langue française. Essayer de réprimer ces langues, c'est de rejeter ce fait incontestable. Pour cette raison, il faut préserver les langues minoritaires et régionales, qui contribuent aux langues majoritaires depuis la nuit des temps.

À cette fin, il est important de documenter la langue alsacienne et ses interactions avec le français. La partie suivante est une étude sociolinguistique de la variété du français parlée par les locuteurs natifs d'alsacien à Strasbourg. C'est une étude que j'ai menée en 2016, grâce aux professeurs et aux étudiants des universités suivantes: l'Université de Reims, l'Université de Lorraine, et l'Université de Strasbourg.

La présence de la consonne /ʁ/ à la fin des mots parmi des bilingues alsacien/français

Une étude exploratoire

Peter Andrews

Ohio University

Introduction

En décembre 2016, j'ai voyagé en France pour effectuer mes recherches. J'ai enregistré 20 participants à Reims, à Metz, et à Strasbourg. C'était ma première étude sociolinguistique, avec le but d'enregistrer des locuteurs natifs de français à travers le nord-est du pays. Cette étude se focalise sur deux adultes de ces participants qui sont des locuteurs bilingues en alsacien et français. Il est prévu que l'accent des locuteurs possède des caractéristiques phonétiques qui diffèrent du français standard, à cause de leur phonologie native alsacienne et leur usage du dialecte. Bien qu'il y ait quelques études qui abordent la question des facteurs sociolinguistiques qui contribuent à la variation phonétique de l'alsacien, les résultats sont préliminaires. Cette étude exploratoire a comme but de définir et quantifier cette variation parmi les bilingues alsacien-français.

Revue de la littérature

Étant donné l'histoire compliquée et pleine de conflits de l'Alsace comme région et comme peuple, il n'est pas une tâche légère de suivre de près le développement de l'alsacien comme langue à travers les siècles. Denis (2013) essaie de fournir une liste d'événements qui sont importants pour comprendre ce développement, commençant par la première annexion par l'Allemagne en 1870. Pendant les 38 ans qui suivent, l'usage du français était expressément interdit par Otto Von Bismarck et ses successeurs. Mais bien sûr, effacer une grande section du patrimoine linguistique et culturel de l'Alsace n'était pas une décision appréciée par les Alsaciens. Plutôt que s'assimiler à leurs occupants, les Alsaciens utilisaient le dialecte comme technique de résistance contre l'Empire allemand. Pendant la période Entre-Guerres, pendant que l'Alsace était sous le contrôle des Français, le gouvernement suivait le modèle allemand en appliquant une politique qui

exigeait que tout le monde parle français au lieu du dialecte. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, sous contrôle des Nazis, le français était encore une fois interdit, jusqu'à ce que l'Alsace a été récupérée par les français après la guerre. Pendant cette période de 75 ans, la langue officielle a changé fréquemment, mais l'alsacien continuait à se développer juste en dessous. Pour cette raison, l'auteur affirme que le dialecte est une des éléments les plus importantes à l'identité alsacienne. Cependant, plus récemment le dialecte déclinait fortement à cause des parents, qui n'enseignaient plus le dialecte aux enfants comme avant.

Une des signes les plus frappantes du déclin d'une langue, c'est un taux de transmission baissée entre les générations. Luckel et Tabouret-Keller (1981) présentent une autre méthode de visualiser ce déclin. Bien que ces données viennent des années 80s, on peut constater déjà la baisse du taux de la transmission du dialecte; seulement 60% des adolescents et adultes entre l'âge de 16 et 24 étaient capables de parler et de comprendre le dialecte. En plus, à cause du déclin d'agriculture en Alsace, la population est devenue beaucoup moins homogène en termes de travail. Les autres s'imposent qu'un déclin du nombre des situations dans lesquelles l'alsacien est utilisé au lieu du français est en raison d'une population de plus en plus hétérogène. Il est donc essentiel maintenant de documenter les caractéristiques linguistiques du dialecte pour le préserver.

Laufer (2012) contribue à cette préservation; il s'agit d'une analyse historique des emprunts français avec des voyelles nasales qui se trouvent en alsacien. En général, quand une langue emprunte des mots avec des voyelles nasales d'une langue prestigieuse tel que le français, les voyelles sont produites comme une voyelle orale suivie de /n/, ce qui s'appelle une séquence (VN). C'est vrai qu'en 1648, quand l'Alsace et la France

s'interagissaient pour la première fois, la séquence (VN) était utilisée. Cependant, pendant le dix-neuvième siècle, cette séquence (VN) a été remplacée par une voyelle orale tout simple, sans /n/. Après la Deuxième Guerre mondiale, les voyelles orales des emprunts français commençaient à développer une qualité nasale, peut-être à cause de la présence du français comme langue officielle en Alsace. Ce changement était graduel, commençant aux villes et se propageant parmi les petits villages à travers les décennies suivantes.

Sock et Steiblé (2012a) fait une contribution importante au sujet de l'analyse acoustique de l'alsacien. En français, (et en anglais aussi), les segments sonores et sourds se distinguent par la vibration des cordes vocales. Cependant, en produisant les consonnes occlusives de l'alsacien, il n'y a pas de vibration parmi ni les segments sonores ni les segments sourds. Il est donc difficile de décrire les différences acoustiques entre ces deux groupes de segments. Les auteurs ont examiné la production des occlusives sourdes au début du mot, à la position intervocalique, et aussi à la fin des mots, parmi des locuteurs natifs de l'alsacien avec PRAAT. Ils ont constaté que la plupart des participants ont produit les segments sourds /p/ /t/ /k/ avec une durée plus courte que celle des segments dévoisés /b/ /d/ /g/. Ce sont des résultats importants, parce qu'ils nous aident à caractériser plus précisément les différences articulatoires entre les deux groupes d'occlusives. Les auteurs écrivent que cette différence en durée montre que les segments /p/ /t/ /k/ sont plus tendus que les segments /b/ /d/ /g/. Pour expliquer cette affirmation, ils citent Halle et Jakobson (1961), qui montre que la durée d'une consonne peut être l'indicateur principal de la tension phonétique.

Afin de continuer cette enquête, Steiblé (2014) a mené une expérience socio-phonétique avec onze locuteurs natifs d'alsacien comme participants. Les participants devaient lire une séquence de phrases en français avec au moins une occlusive. Les résultats de cette expérience montrent que les occlusives françaises subissent des modifications intéressantes parmi les gens bilingues en alsacien/français. Du fait que les occlusives sonores sont souvent dévoisées, les participants ont produit les occlusives sonores au début des mots sans vibration des cordes vocales. L'auteur donc affirme que les tendances phonologiques de l'alsacien sont évidentes dans la production du français.

Le système phonologique de l'allemand et de l'alsacien est très différent de celui du français. Non seulement les occlusives deviennent sourdes, mais en plus, il est possible que cette influence alsacienne puisse effectuer d'autres environnements phonologiques en français. Quelles sont les autres influences phonologiques de l'alsacien sur le français? Très peu d'études ont abordé cette question, du coup cette population de locuteurs n'est pas bien représentée dans les recherches. À cette fin, cette étude exploratoire des gens bilingues alsacien-français a été conçue.

Méthodologie

Questions de Recherche

1. Est-ce que les bilingues alsaciens/français prononcent les mots français avec des caractéristiques phonologiques alsaciennes?
2. Est-ce qu'il y a une corrélation entre la variation phonologique des Alsaciens et le sexe du locuteur?

Participants

Les deux participants sont des étudiants à l'Université de Strasbourg au nord-est de la France. Clément est vacataire pour un projet de recherche en linguistique. Il vient de Schirrhein, un petit village au nord de Strasbourg (Fig. A). Il a commencé d'apprendre le français à l'âge de trois ans, et il se considère bilingue. Carole est une étudiante au même département que Clément. Elle vient de Reichshoffen, un village à peu près une trentaine de kilomètres à l'ouest de Schirrhein. Elle a commencé d'apprendre le français au même âge, à trois ans. Les deux ont plus de 20 ans, et ils viennent des milieux socioéconomiques similaires.



Figure A: Une carte d'Alsace. Clément vient de Schirrhein, tandis que Carole vient de Reichshoffen.

Les données: rassemblement et analyse

L'auteur de cette étude a mené un entretien d'à peu près 25 minutes avec chaque participant. Les entretiens ont été enregistrés avec un micro-cravate et un dictaphone. Le

site de l'entretien était le bureau de chaque participant, parce qu'il était calme. Le logiciel de transcription ELAN a été utilisé pour transcrire chaque entretien mot par mot.

Après avoir examiné les entretiens, la caractéristique phonétique qui a été choisie était le /ʁ/ à la fin des mots. Au français standard, le "r" à la fin des mots n'est pas prononcé en général; c'est plutôt que la voyelle est prononcée avec un peu plus de rhotacisme. Cependant, il n'y a pas de fricative produite à la fin de tels mots, sauf au cas où le mot vient à la fin de la phrase. Cette caractéristique nous intéresse parce que tous les deux participants, mais particulièrement Clément, ont produit /ʁ/ à la fin des mots dans quelques instances.

PRAAT, un logiciel pour l'analyse acoustique a été employé pour se focaliser un peu plus sur cette caractéristique afin de vérifier que les participants prononcent /ʁ/ différemment aux autres locuteurs de français. Les premières 15 instances de ce phonème ont été choisies de chaque entretien et compilées dans une feuille de calcul, en plus de la durée et du phonème qui suit et le phonème qui précède.

Résultats

En examinant les résultats, il est tout de suite évident que tous les deux locuteurs prononcent le /ʁ/ à la fin des mots dans quelques environnements phonétiques, mais pas dans les autres. Clément produit le /ʁ/ plus fréquemment que Carole; il le prononce 13 fois sur 15, tandis que Carole le prononce seulement 9 fois sur 15. Pour les instances des mots et les autres résultats, voir la Figure 2 à la page suivante. C'est important, parce que cela montre que les deux participants prononcent /ʁ/ dans des environnements où d'autres locuteurs du français ne le prononceraient pas. En regardant les phonèmes qui précèdent

et suivent chaque instance du /ʁ/, il n'est pas facile de formuler une règle stricte pour décrire la prononciation de ce phonème selon l'environnement phonologique.

Clément	Mot	Phonème précédent	Phonème suivant	Durée (s)
1	père (father)	ɛ	v	0.107
2	mère (mother)	ɛ	v	0.11
3	kilomètres (kilometers)	t	o	0.145
4	nord (north)	ɔ	a	0.163
5	vacataire (temp intern)	ɛ	p	0.155
6	établir (to establish)	i	l	0.089
7	apprendre (to learn)	d	y	0.072
8	alors (so)	ɔ	k	0
9	être (to be)	ɛ	d	0.209
10	encore (again, still)	ɔ	l	0
11	jours (days)	u	N/A	0.149
12	jours (days)	u	w	0.129
13	alors (so)	ɔ	s	0
14	encore (again, still)	ɔ	ʒ	0
15	être (to be)	t	N/A	0.106

Carole	Mot	Phonème précédent	Phonème suivant	Durée
1	alors (so)	ɔ	ʒ	0.015
2	alors (so)	ɔ	m	0.09
3	première (first)	ɛ	s	0.028
4	étrangère (foreign)	ɛ	k	0.086
5	alors (so)	ɔ	k	0.034

Carole	Mot	Phonème précédent	Phonème suivant	Durée
6	quatre (four)	t	p	0
7	plusieurs (several)	œ	l	0
8	pouvoir (to be able to)	a	m	0
9	plusieurs (several)	œ	l	0
10	sûr (sure)	y	l	0.023
11	dehors (apart from)	ɔ	d	0.026
12	minoritaire (minority)	ε	k	0
13	par (for)	a	ε	0
14	locuteur (speaker)	œ	N/A	0.044
15	outré (other than)	t	s	0.133

Figure B: Les instances du /ʁ/ à la fin des mots pour chaque participant

L'argument le plus convaincant consiste d'une distinction mot-outil/mot grammatical; en général, les mots-outil sont prononcés avec un /ʁ/ à la fin plus fréquemment que les mots grammaticaux. Pour cette raison, les instances du son sont séparées selon cette distinction. Douze sur quinze instances de Clément étaient des mots-outils, et dix sur quinze pour Carole. Clément produit le phonème plus souvent que Carole, et avec une durée plus longue.

Il ne suffit pas de terminer l'argument juste là, sans considérer si chaque mot grammatical manque le /ʁ/ à la fin, ou s'il existe une règle qui détermine si le mot grammatical se prononce avec un /ʁ/ à la fin. À cette fin, douze instances du mot grammatical *alors* ont été ramassées pour chaque participant. C'est un exemple intéressant parce qu'il y a deux usages du mot bien sûr: le mot grammatical qui va avec *que* pour formuler l'expression *alors que*, et aussi le marqueur de discours *alors*.

Discussion

En examinant la Figure B, on constate que Clément a tendance à prononcer /ʁ/ à la fin des mots. Tous les mots-outils parmi ces instances ont une durée de la fricative uvulaire d'au moins .07 secondes, tandis que les mots grammaticaux ne sont pas toujours prononcés avec une durée aussi longue. Il est possible que cela soit une méthode d'accentuer le mot, parce que les mots-outil sont plus essentiels que les mots grammaticaux en général pour la compréhension de la phrase. De l'autre côté, Carole n'a pas cette tendance; seulement un de ses mots grammaticaux se produit sans /ʁ/, tandis que cinq de ses mots-outils se produit sans /ʁ/. Il est possible que le genre des participants puisse influencer la prononciation, ou peut-être c'est une caractéristique de sa région.

La règle phonologique pour /ʁ/ à la fin du mot *alors* n'est pas tout de suite évidente; en général, on prononce /ʁ/ avant le phonème /k/. Par exemple, on prononce /ʁ/ avant le mot *que*, mais /ʁ/ n'est pas produit avant d'autres phonèmes. Si on examine les données de près, on constate que /ʁ/ est produit quand le mot *alors* fonctionne comme conjonction avec le mot *que*. Cependant, quand *alors* fonctionne comme marqueur de discours, /ʁ/ n'est pas produit. Cela est important parce que c'est un exemple d'une caractéristique phonologique qui est déterminée par le contexte pragmatique.

Conclusion

Questions de Recherche

1. Est-ce que les bilingues alsaciens/français prononcent les mots français avec des caractéristiques phonologiques alsaciennes?

Si les participants sont représentatifs de la plupart des bilingues alsaciens/français, la variété du français parlée par cette population diffère phonétiquement des autres

variétés du français en termes de la production de /ʁ/. Bien que les règles phonologiques ne soient pas encore claires, cette variation existe.

2. Est-ce qu'il y a une corrélation entre la variation phonologique des Alsaciens et le sexe du locuteur?

Il est difficile de dire avec certitude que la production de /ʁ/ varie selon le genre du locuteur, parce que l'échantillon est trop petit. Cependant, parmi cet échantillon, la variation selon le genre est présente dans la production de /ʁ/ à la fin des mots-outils et mots grammaticaux, en plus des mots *alors* et *alors que*.

Implications

Puisque Clément produit /ʁ/ à la fin des mots-outils, il est possible qu'il existe une règle phonétique-pragmatique dans sa variété du français. Il est possible que les locuteurs de cette variété produisent /ʁ/ à la fin des mots-outils pour assurer la compréhension de la phrase par la personne à l'écoute. Quant à *alors* et *alors que*, il est aussi possible que le mot soit désaccentué quand il fonctionne comme marqueur de discours, et du coup /ʁ/ n'est pas produit. *Alors que* implique plus d'importance sémantique, et par conséquent /ʁ/ est produit.

Limitations de l'étude

La limitation la plus flagrante de cette étude est l'échantillon qui se compose de seulement deux participants. Il n'est pas possible de dire avec certitude que ces participants soient représentatifs de la population de tous les bilingues alsaciens/français. Pour ramasser des données plus approfondies, il est nécessaire de trouver plus de participants afin de mieux examiner quelques détails abordés dans cette étude. Il est possible qu'il existe plus de variation outre que /ʁ/ dans l'accent des Alsaciens. En plus,

il faut ajouter une liste de paires minimales et aussi un passage d'un texte pour être plus rigoureux dans l'analyse phonétique.

Une autre limitation de l'étude est l'échantillon des instances de /ʁ/ ramassé de chaque participant. Avec plus d'instances de la production du phonème, on pourrait tirer des conclusions plus précises à propos des environnements où /ʁ/ se produit. En plus, il est possible que les durées de /ʁ/ tirées des instances de *alors que* soient inexactes, parce qu'il est difficile de mesurer exactement la fin d'un phonème uvulaire qui précède un phonème vélaire. Il est important de considérer ces limitations en concevant une autre étude sur ce sujet, afin de caractériser plus précisément la variation phonétique parmi les bilingues alsaciens/français.

Conclusion

Pour conclure cette thèse, l'Alsace représente un environnement linguistique qui est unique. L'interdiction de chaque langue, l'une après l'autre, est un processus qui n'est pas très répandu au monde. Pour mieux comprendre la situation, il faut examiner l'histoire et le développement des deux langues, l'allemand et le français. Les événements historiques qui se sont passés à travers les siècles ont beaucoup influencé les langues au niveau phonétique ainsi que syntactique. Les interactions entre le français et l'allemand ont mené au contact linguistique dans la région d'Alsace. Le dialecte résultant peut montrer des tendances à propos de la variation à laquelle le contact linguistique donne naissance. L'Alsace n'est qu'un seul exemple de ce phénomène; le contact linguistique se trouve partout au monde. Il est essentiel qu'on continue à faire des recherches sur la variété des langues, parce qu'elles nous aident à mieux comprendre la nature des langues humaines.

Notes

1. Chambers et Wilkie (1970) provient une vue d'ensemble très minutieuse de l'histoire de l'allemand. La structure et le contenu de cette partie sont empruntés en grande partie de leur livre.
2. Pour un exemple anecdotique de la fin des cours de français, voir *La Dernière Classe*, écrit par Alphonse Daudet (1840-1897). C'est l'histoire de la dernière classe de français dans un village alsacien.

Références

- Adams, Douglas & Mallory, James. (2006). *The Oxford Introduction to Proto-Indo-European and the Proto-Indo-European World*. Oxford: Oxford University Press.
- Booth, Trudie Maria. (2012). *La langue française à travers les siècles*. Lanham: University Press of America, Inc.
- Brill, Jana. (2006). *Oral Traditions: When Did the French Stop Speaking Latin?* Lanham: University Press of America, Inc.
- Chamber, William & Wilkie, John. (1970). *A Short History of the German Language*. London: Methuen & Co. Ltd.
- Daudet, Alphonse. (1873). *Contes du lundi*. Paris: Éditions Alphonse Lemerre.
- Dauzat, Albert. (1953). *Les étapes de la langue française*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Denis, Marie-Noëlle. (2003). Le dialect alsacien: état des lieux. *Ethnologie française*, 33(3), pp. 363-371.
- Laeufer, Christiane. (2012). Factors influencing borrowing patterns for nasal vowels: The example of Alsatian (and other German language varieties). *Zeitschrift für Dialektologie und Linguistik*, 79(3), pp. 253-297.
- Luckel, Frédéric, & Tabouret-Keller, Andrée. (1981). Maintien de l'alsacien et adoption du français: Éléments de la situation linguistique en milieu rural en Alsace. *Bilinguisme et diglossie*, 61(3), pp. 39-62.
- Rickard, Peter. (1974). *A History of the French Language*. London: Hutchinson & Co. Ltd.
- Sock, Rudolph, & Steiblé, Lucie. (2014). Pretzel et Bretzel: lecture et analyse

événementielles des signaux de parole pour l'étude des consonnes occlusives de l'alsacien. *Neophilologica*, 26, pp.188-200.

Steiblé, Lucie. (2014). Le contrôle temporel des consonnes occlusives de l'alsacien et du français parlé en Alsace (doctoral thesis). Université de Strasbourg, Strasbourg, France.

Waterman, John. (1966). *A History of the German Language*. Seattle: University of Washington Press.